REGARDS CROISÉS SUR LA QUALITÉ DE LA LÉGISLATION FISCALE Atelier II – Qualité de l'application de la législation fiscale

9h00: Accueil des participants 9h20: Allocution d'ouverture

Sarah CASSELLA. Professeur - Le Mans Université, co-directrice du Thémis-Um

09h30: Propos introductifs

Benjamin RICOU, Maître de conférences - Le Mans Université

Matinée sous la présidence de Lukasz STANKIEWICZ, Professeur Université Jean Moulin Lyon III, Directeur du Centre d'Études et de Recherches Financières et Fiscales (Équipe de Droit Public de Lyon)

I. Les risques de l'application d'une législation fiscale de mauvaise

09h50 : Face aux défauts de la législation fiscale, quelles stratégies pour le contribuable ou pour l'administration?

Sophie LAMBERT-WIBER, Maître de conférences - Université d'Angers

10h10: Le regard de l'avocat

Luc Benoit CABANNE. Avocat - Barreau du Mans

10h30: Pause

II. Les risques d'une mauvaise application de la législation fiscale

10h50: La diffusion de la législation fiscale et de son interprétation Emilie MOYSAN-JEANNARD. Maître de conférences - Le Mans Université

11h10: L'interprétation juridictionnelle de la loi fiscale Jean-Luc PIERRE, Professeur - Université Jean Moulin Lyon III Gilles BACHELIER, Conseiller d'État

11h30: L'interprétation non juridictionnelle de la loi fiscale

Cédric MEURANT, Maître de conférences - Université Jean Moulin Lyon III

11h50: Échanges avec la salle

12h10: Pause méridienne

Après-midi sous la présidence de Jean-Luc PIERRE, Professeur Université Jean Moulin Lvon III

III. Quel suivi de l'application de la législation fiscale?

14h00: Quel suivi par le Parlement?

Mathilde HEITZMANN-PATIN. Professeur - Le Mans Université

14h20: Quel suivi par l'administration fiscale?

Françoise FONT. Directrice départementale des finances publiques - DDFiP de la Sarthe

14h40: Quel suivi par le juge?

Amaury VAUTERIN, Premier conseiller de tribunal administratif et de cour administrative d'appel - Tribunal administratif de Nantes

15h00 : Le contrôle de l'application de la législation fiscale aux investisseurs étrangers par les tribunaux arbitraux internationaux

Philippe BORDACHAR, Doctorant à l'Université Paris-Est Créteil

IV. La qualité de la législation fiscale à l'étranger (2/2)

15h20: La qualité de la législation fiscale en Suisse

Xavier OBERSON, Avocat, Professeur - Université de Genève

15h40 : La qualité de la législation fiscale en Italie

Pasquale PISTONE, Professeur - Université de Salerne et Université économique de Vienne

16h00: Échanges avec la salle

16h10: Pause

V. Rapport de synthèse

16h20: Ludovic AYRAULT, Professeur - Université Paris I - Panthéon Sorbonne,